

RUBRIQUE 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Substance
 Nom commercial : PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Solvant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries, Inc.
 1201 Pratt Boulevard
 Elk Grove Village, IL. 60007-5746
 Phone: (847) 956-7600
 Fax: (847) 956-9885
 E-mail: customer_service@laco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification GHS**

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H336
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2	H373
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (GHS) :

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant.
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.
 P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
 P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

P303+P361+P353 - Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312 - Appeler un médecin en cas de malaise
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P331 - NE PAS faire vomir.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique sec, Eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : RC60L00709 (La-Co) Toluene

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS
Toluene	(N° CAS) 108-88-3	90 - 100	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Repr. 2, H361 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. May damage lungs if swallowed and aspirated.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Réactivité : Stable dans les conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Ecarter toute source d'ignition. Évacuer la zone.
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.
Autres informations : Ne pas percer ou brûler même après usage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Éliminer toutes les sources d'ignition. Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche.
Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Déversements importants : Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Mesures d'hygiène : Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, d'éclairage, de ventilation antidéflagrant.

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : oxygène. Halogènes. Chlore. Peroxyde d'hydrogène.

Matières incompatibles : Sources de chaleur. Sources d'inflammation.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Toluene (108-88-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Visual impair; female repro; pregnancy loss; A4; BEI
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm
OSHA	OSHA PEL (Ceiling) (ppm)	300 ppm
OSHA	Remarque (OSHA)	(2) See Table Z-2.
Canada (Québec)	VECD (mg/m ³)	565 mg/m ³
Canada (Québec)	VECD (ppm)	150 ppm
Canada (Québec)	VEMP (mg/m ³)	377 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (ppm)	100 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Polyvinylalcohol (PVA).

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements imperméables. vêtements de protection à manches longues.

Protection des voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher toute fuite ou déversement. Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Limpide.

Couleur : incolore

Odeur : Sucré(e). Piquant(e). aromatique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Point de fusion : -95 °C

Point de congélation : -95 °C

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Point d'ébullition	: 109 (109 - 111) °C
Point d'éclair	: 4 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: 24 mm Hg @ 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 3
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 536 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: < 3 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Limite inférieure d'explosivité (LIE): 1,2 vol % Limite supérieure d'explosivité (LSE): 7 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 100 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Rayons directs du soleil. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

oxygène. Halogènes. Chlore. Peroxyde d'hydrogène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Hydrocarbure.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner	
DL50 orale rat	> 5580 mg/kg
DL50 cutanée lapin	12196 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	12500 (12500 - 28800) mg/l/4h
ATE US (voie cutanée)	12196 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	12500 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	12500 mg/l/4h

Toluene (108-88-3)	
DL50 orale rat	5580 mg/kg EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
ATE US (voie orale)	5580 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toluene (108-88-3)	
Groupe IARC	3 - Non classable

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toluene (108-88-3)	
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	1250 ppmv/6 h/jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	625 mg/kg de poids corporel/jour EU Method B.26.
NOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	300 ppmv/6 h/jour OECD Guideline 453

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. May damage lungs if swallowed and aspirated.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toluene (108-88-3)	
CL50 poisson 1	5,5 mg/l
CE50 Daphnie 2	3,78 mg/l
ErC50 (algues)	134 mg/l
LOEC (chronique)	2,77 mg/l
NOEC chronique poisson	1,39 mg/l
NOEC chronique crustacé	0,74 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Facilement biodégradable.

Toluene (108-88-3)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Toluene (108-88-3)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	90
Log Kow	2,73

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

In accordance with US-DOT 49-CFR and the HMR / TDG / ADR / IMDG / ICAO / IATA

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport	: UN1294 Toluene, 3, II
N° ONU (DOT)	: UN1294
Désignation officielle de transport (DOT)	: Toluene
Department of Transportation (DOT) des classes de danger	: 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT)	: II - Danger moyen
Étiquettes de danger (DOT)	: 3 - Liquide inflammable



Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport	: 1294 TOLUENE, 3, II
N° ONU (TDG)	: 1294
TDG Désignation officielle de transport	: TOLUENE
Classes TMD danger primaire	: 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage	: II - Danger moyen

Transport maritime

N° ONU (IMDG)	: UN 1294
Nom d'expédition (IMDG)	: TOLUÈNE
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 3
Groupe d'emballage (IMDG)	: II

Transport aérien

N° ONU (IATA)	: UN 1294
Désignation officielle de transport (IATA)	: Toluene
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 3
Groupe d'emballage (IATA)	: II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations États-Unis

Toluene (108-88-3)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis
Sous réserve des exigences de déclaration des États-Unis SARA Section 313

CERCLA RQ 1000 lb

15.2. Réglementations internationales Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Tous les ingrédients sont répertoriés dans les Toxic Substances Control Act (TSCA).
Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).
Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire CEE inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS).

Toluene (108-88-3)

Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur KECI (coréen produits chimiques existants Inventaire)
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

15.3. Les réglementations américaines

Toluene (108-88-3)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	No significance risk level (NSRL)
Non	Oui	Non	Non	7000

Toluene (108-88-3)
U.S. - Delaware - Pollutant Discharge Requirements - Reportable Quantities U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 01/31/2018

Sources des données : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists).
European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.
Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.
National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.
OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.
TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

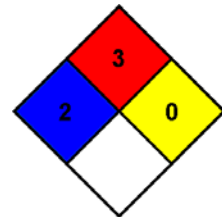
Abréviations et acronymes:

ATE: estimation de toxicité aiguë
CAS (Chemical Abstracts Service) number.
CLP: Classification, étiquetage, emballage.
CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
OSHA: Occupational Safety & Health Administration
PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
TWA: Poids moyen
TSCA: Toxic Substances Control Act

Danger pour la santé NFPA : 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.

Danger d'incendie NFPA : 3 - Liquides et solides pouvant s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.

Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



Indications de changement:

1	Modifié	ajoutée Tempalarm Thinner
---	---------	---------------------------

PYROMARK 1200 Thinner; Tempalarm Thinner

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43017
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit